



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION DE TREIZE
REPRESENTATIONS DU SPECTACLE INTITULE
"ZILLE ZAILLE ZOUILLE" PAR KARAKOIL
PRODUCTION DANS LES BIBLIOTHEQUES
SUD, EST ET OUEST**

**DÉCISION N° DM-23-441
EN DATE DU 06 DECEMBRE 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2023-2024,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de la Société Karakoil production représentée par Madame Cécile Pellarini, en sa qualité de gérante, dont le siège social est situé au 10, Chemin de Mastouloucia – 64990 SAINT PIERRE D'IRUBE, les samedis 3 février, 30 mars, 13 avril, et 1^{er} juin 2024 à la Bibliothèque Est, les samedis 3 février, 30 mars, 13 avril et 18 mai 2024 à la Bibliothèque Ouest et les samedis 13 janvier, 10 février, 16 mars, 4 mai et 1^{er} juin 2024 à la Bibliothèque Sud dont le coût est fixé à quatre mille deux cent vingt-cinq euros (4 225,00€ T.T.C.) les 13 représentations ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Karakoil Production représentée par Madame Cécile Pellarini, en sa qualité de gérante, dont le siège social est situé 10, chemin de Mastouloucia – 64990 SAINT PIERRE D'IRUBE, un contrat de cession du droit d'exploitation de treize représentations du spectacle intitulé « Zille Zaille Zouille », les samedis 3 février, 30 mars, 13 avril, et 1^{er} juin 2024 à la Bibliothèque Est, les samedis 3 février, 30 mars, 13 avril et 18 mai 2024 à la Bibliothèque Ouest et les samedis 13 janvier, 10 février, 16 mars, 4 mai et 1^{er} juin 2024 à la Bibliothèque Sud dont le coût est fixé à quatre mille deux cent vingt-cinq euros (4 225,00€ T.T.C.) les 13 représentations ;

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231206-lmc1H11418H1-AR
Date de réception en Préfecture : 06/12/2023
Date de Publication : 06/12/2023

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231206-lmc1H11418H1-AR
Date de réception en Préfecture : 06/12/2023
Date de Publication : 06/12/2023